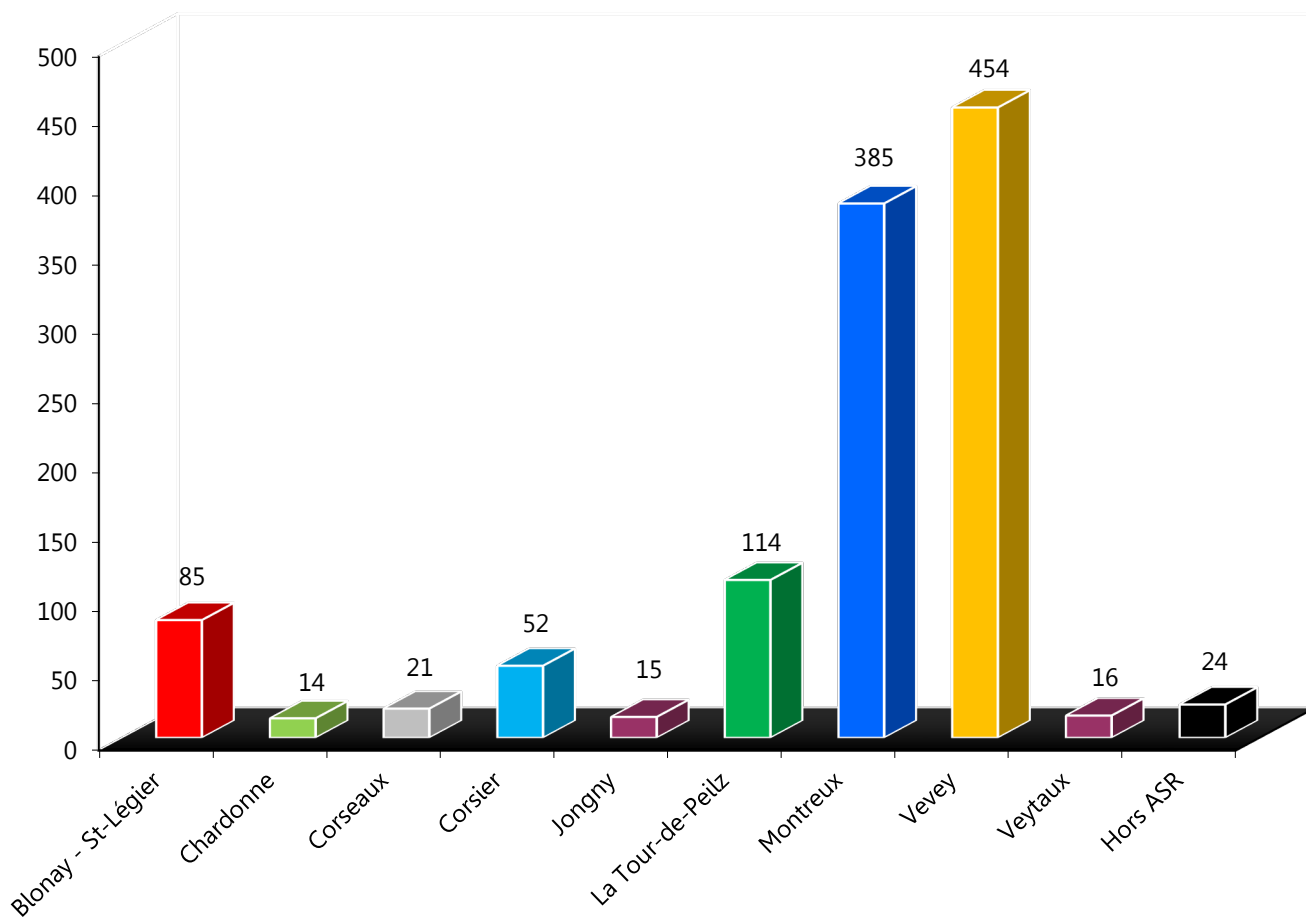
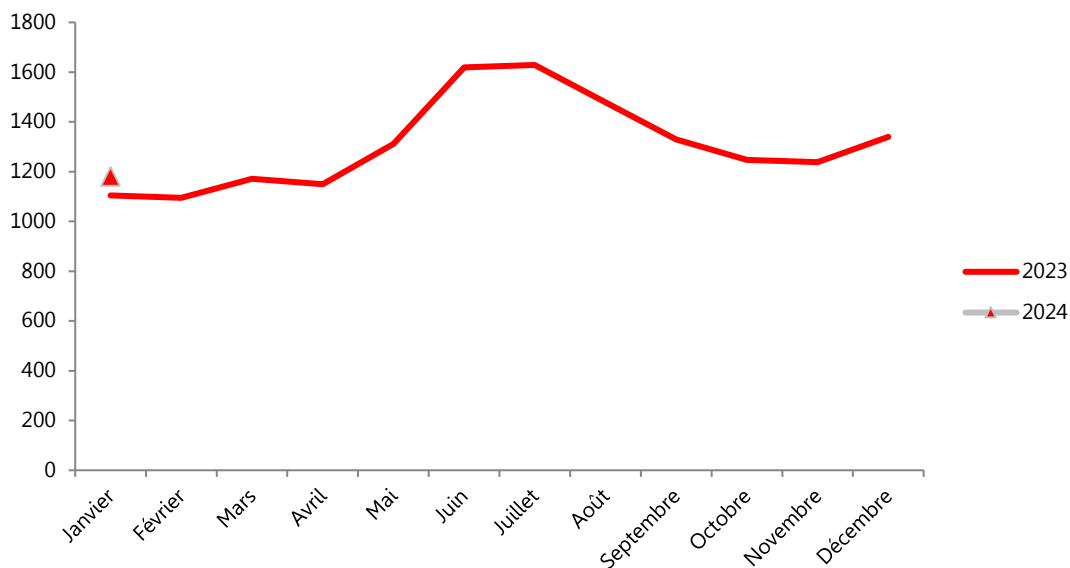


Bulletin d'information

Janvier 2024



Total des interventions 1'180



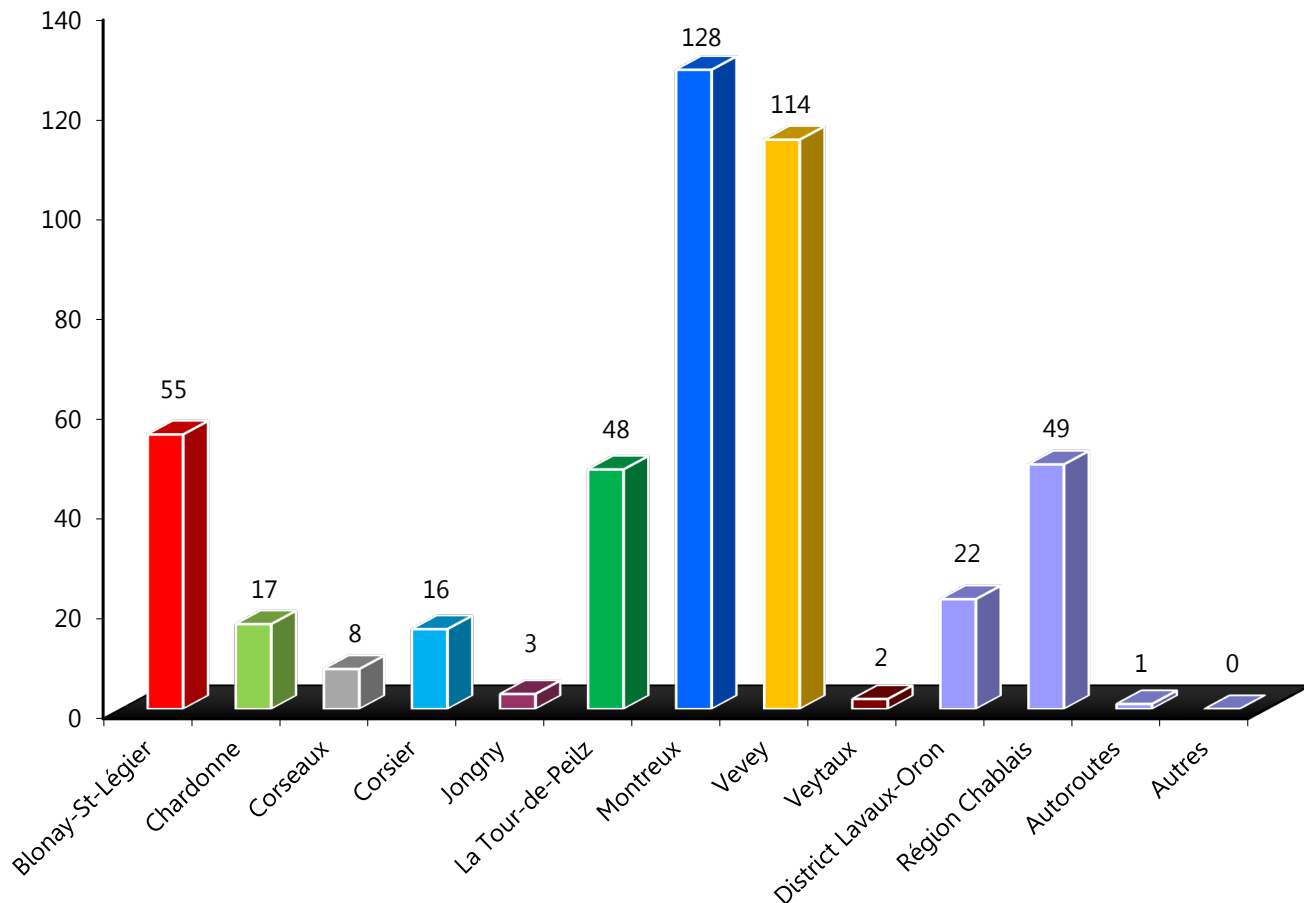
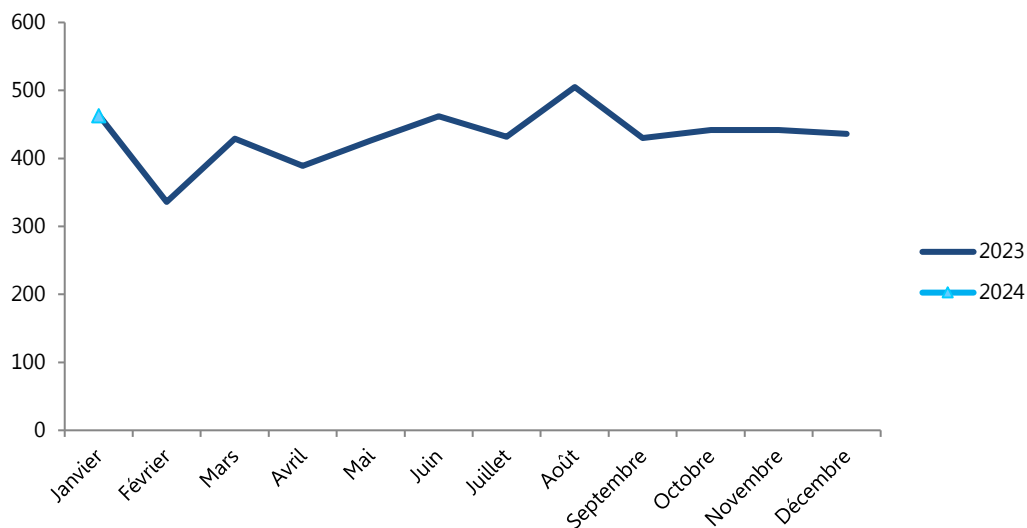
Prévention

L'unité de Prévention a effectué trois contrôles de circulation pour vérifier que tous les véhicules circulaient avec des vitres propres et étaient dépourvus de neige ou de givre. 67 personnes ont été sensibilisées sur cette thématique. *Photo ci-dessous*



Il sied de relever que quatre conducteur-trice-s ont été dénoncés-e-s entre la mi-décembre 2023 et la mi-février 2024 pour avoir roulé avec un véhicule recouvert de neige et/ou un pare-brise qui n'avait pas été complètement nettoyé.

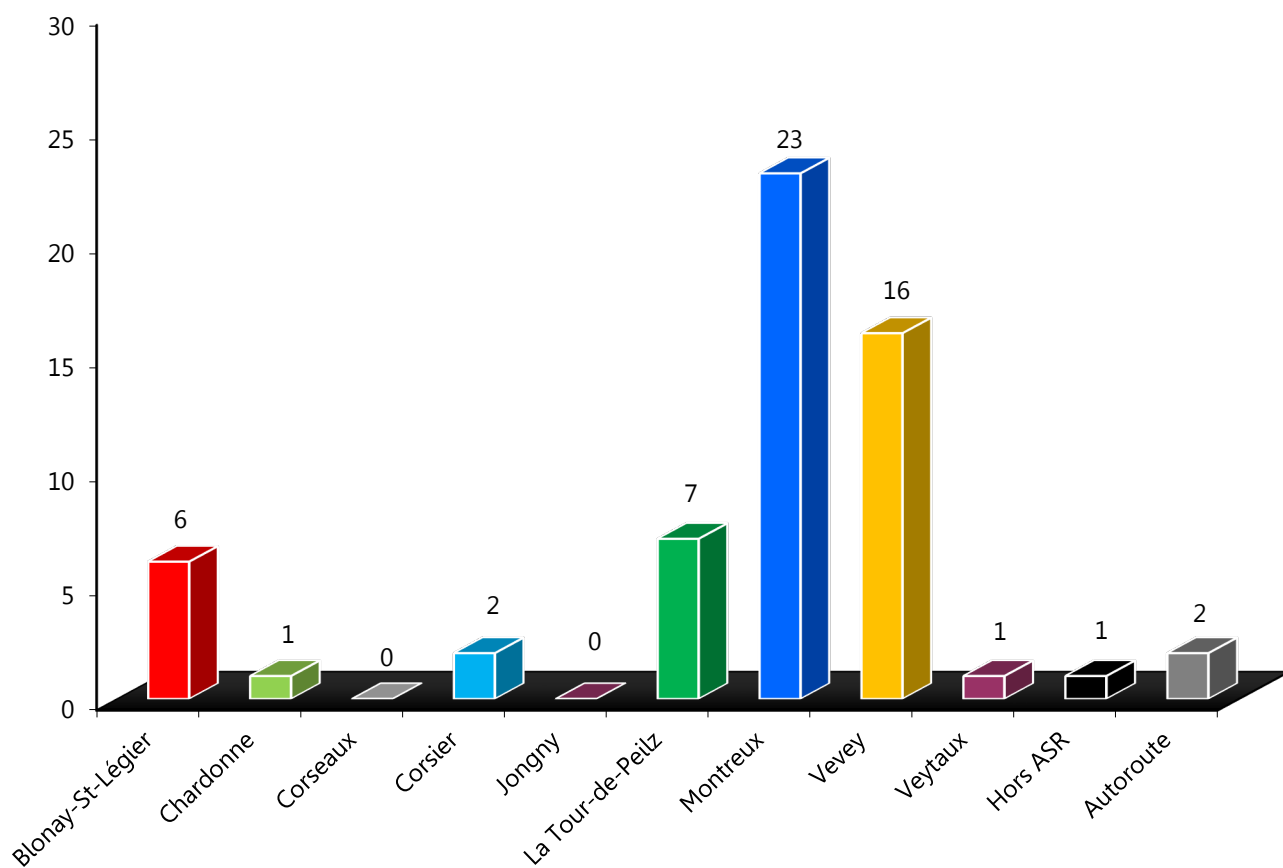
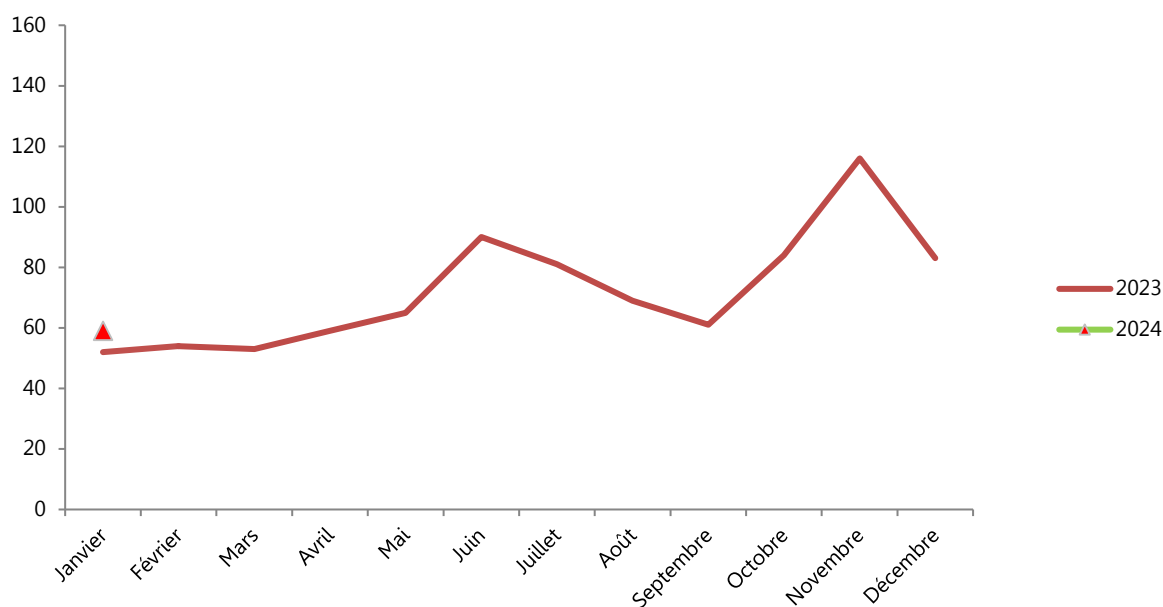
Total des interventions 463



Baisse de l'état général	53
Brûlures	1
Cas psychiatriques	28
Douleurs abdominales / lombaires	24
Grossesses	1
Intoxications (alcool, médicaments, fumées, etc.)	24
Problèmes cardiaques	39
Problèmes respiratoires	32
Traumatismes divers	80
Troubles de la conscience / déficits neurologiques	56
Autres	125



Total des interventions 59



Blonay-Saint-Légier : enfant secouru sur un terrain de foot

Le mercredi 3 janvier en milieu d'après-midi, un enfant, non-blessé, se retrouve avec un genou coincé entre deux tubes métalliques d'un but de football sur un terrain de Saint-Légier. Plusieurs pompiers sont mobilisés pour lui porter secours. Ils parviennent à écarter les tubes avec du matériel normalement conçu pour les accidents de la route. Une patrouille de Police Riviera est également présente sur les lieux.



Alarme chimique à Montreux

Près d'une quinzaine de pompiers des sites de Montreux et de Vevey sont mobilisés pour une alarme chimique dans la nuit du mardi 16 au mercredi 17 janvier, aux environs de 4h30. Le sinistre se produit dans un local technique d'un établissement accueillant du public. Intervenant avec des appareils de protection respiratoire, les équipes du SDIS Riviera sécurisent les lieux et constatent qu'aucun produit n'est renversé, aucun écoulement n'est visible et les détecteurs affichent des valeurs nulles. Une patrouille de Police Riviera et une équipe d'Ambulance Riviera participent aux opérations, de même que la Police cantonale. (Voir image page 1)



Une voiture en feu sur l'autoroute A9

Le mercredi 24 janvier en début d'après-midi, une voiture s'enflamme sur l'autoroute A9. Le sinistre se produit sur la bande d'arrêt d'urgence entre Vevey et Chexbres et entraîne la mobilisation de neuf pompiers du SDIS Riviera. Alors que des patrouilles de Gendarmerie mettent la conductrice en sécurité, le feu menace de se développer à la végétation du bord de la chaussée. Les pompiers circonscrivent rapidement le sinistre et utilisent un ventilateur pour écarter les fumées

des voies de circulation et garantir la sécurité des autres usagers de l'autoroute. Ils luttent également contre la pollution consécutive à l'inflammation du véhicule. L'ensemble des opérations se fait en collaboration avec le Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier (SIERA).



Interventions des 4 Services
Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services

Blonay-Saint-Légier

03.01.2024 - 1515 : demande d'assistance

Un enfant se retrouve avec un genou coincé entre deux tubes métalliques d'un but sur un terrain de football. Une dizaine de pompiers sont mobilisés pour lui porter secours. Ils parviennent à écarter les tubes avec du matériel normalement conçu pour les accidents de la route. Une patrouille de Police Riviera est également présente sur les lieux. L'enfant n'est pas blessé.

19.01.2024 - 0700 : accident de la circulation avec blessée

Une conductrice au volant d'un chariot à moteur effectue le salage et le déneigement des routes. Parvenue en haut de la route de la Chiésaz, elle perd la maîtrise de son engin, en raison de la forte déclivité et de la route verglacée. Celui-ci glisse sur plusieurs dizaines de mètres et percute un muret. Suite au choc, le véhicule se retourne sur le flanc. L'intéressée est secourue dans un premier temps par un passant, avant d'être auscultée par un équipage ambulancier appelé sur place. Elle est ensuite acheminée en voiture par un collègue à l'Hôpital Riviera-Chablais. Une entreprise de dépannage prend en charge le véhicule. Un rapport d'accident est dressé.

20.01.2024 - 0040 : individu suspect

Une présence policière est requise au chemin de Malavernaz auprès d'un homme ivre au comportement suspect qui tente d'ouvrir des portes d'appartements. L'individu est trouvé allongé dans les caves d'un immeuble. Au vu de son état d'ébriété et afin d'éviter toute récidive, il est acheminé au poste de police, puis placé en cellule et dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Corsier

17.01.2024 - 1600 : stupéfiants

Un homme est interpellé alors qu'il chemine sur le chemin Vert tout en fumant un joint. Lors de la fouille de ses effets personnels, il est découvert deux sachets contenant du haschich. L'intéressé est dénoncé à l'autorité compétente.

Jongny

19.01.2024 - 0810 : véhicule non-déneigé

Les policiers interceptent une automobiliste qui circule sur la route de Châtel-St-Denis au volant d'une voiture avec une couche de givre sur le parebrise et de la neige sur l'entier de la carrosserie, représentant un réel danger pour elle-même et les autres usagers de la route. Après remise en état du véhicule, l'intéressée est informée d'une dénonciation pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

La Tour-de-Peilz

25.01.2024 - 1615 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Le chauffeur d'un véhicule articulé descend la route de Chailly en pensant pouvoir passer sous le pont CFF, ce qui n'est pas le cas. L'échelle située au-dessus de son camion touche le pont, ce qui endommage des câbles et immobilise son engin. Alors que le chauffeur se trouve à l'extérieur de son camion, celui-ci se remet en mouvement fortuitement. L'homme esquive le train-routier qui dévale la pente en marche arrière et traverse la route de Chailly, avant de s'immobiliser contre le mur d'un garage. Un service de dépannage est requis. Le conducteur est auditionné dans les locaux de police. Un rapport d'accident est dressé.

27.01.2024 – 1115 : accident de la circulation avec blessé

Un automobiliste circule sur la Grand Rue en direction de Montreux. Parvenu à la hauteur d'un passage pour piétons, inattentif, il percute un homme qui traverse la chaussée. Blessé, ce dernier est pris en charge par un équipage ambulancier et acheminé à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est établi.

Montreux

Clarens, 07.01.2024 – 2120 : mineur au volant

En cours de patrouille motorisée, les policiers interceptent un véhicule avec trois personnes à bord sur la route de Chailly. Lors des contrôles d'usage, le permis de conduire et la pièce d'identité du conducteur ainsi que la carte grise du véhicule, immatriculé à l'étranger, font défaut. Un pneu n'a pas le profil minimal requis. Tous trois sont conduits au poste de police, où il est découvert que le conducteur est mineur. Son représentant légal est avisé. Dénonciation aux autorités compétentes.

Chernex, 10.01.2024 – 0550 : conduite avec un pare-brise mal dégagé

En cours de patrouille motorisée sur la route de Fontanivent, les policiers interceptent un automobiliste circulant au volant d'une voiture qui présente du givre sur le pare-brise, empêchant une visibilité suffisante. Après remise en état du véhicule, l'intéressé est informé d'une dénonciation pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière avant d'être libéré du contrôle.

Territet, 10.01.2024 – 1600 : objets encombrants déposés sur la voie publique

Lors d'un contrôle de stationnement à la rue du Bocherex par un Assistant de sécurité publique, une femme est interpellée alors qu'elle vient de déposer à côté d'un molok à verre des objets encombrants destinés à la déchetterie. Lors de son identification, elle s'emporte et crée du scandale sur l'espace public. Son comportement nécessite l'engagement d'une patrouille de police appelée en renfort. L'intéressée est dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

12.01.2024 – 1120 : scandale

Une présence policière est requise sur le quai de la gare CFF pour un passager ivre du MOB qui injurie les autres voyageurs en provoquant le contrôleur durant le trajet dans le train, tout en fumant et en consommant une bière. Au vu de son attitude, il est conduit au poste de police avant d'être acheminé à l'Hôpital Riviera-Chablais pour un contrôle de son état général. Il est ensuite relaxé non sans avoir été informé d'une dénonciation à l'autorité compétente.

20.01.2024 – 1205 : débris déposés sur la voie publique

En cours de patrouille pedestre sur l'avenue des Alpes, un policier aperçoit un sac en papier rempli d'ordures ménagères déposées sur la voie publique. A l'intérieur, il y trouve les coordonnées d'une personne habitant dans le quartier. Cette dernière est informée téléphoniquement des faits. Une dénonciation pour infraction aux dispositions du Règlement général de police lui est annoncée.

Chamby, 22.01.2024 – 0600 : véhicule non-déneigé

En cours de patrouille motorisée à la route des Narcisses, les policiers interceptent un automobiliste en provenance des Avants. Il circule au volant d'une voiture avec une épaisse couche de neige sur le toit et les côtés, représentant un réel danger pour lui-même et les autres usagers de la route. Après remise en état de son véhicule, l'intéressé est informé d'une dénonciation pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Glion, 23.01.2024 – 1035 : chien errant sur la voie publique

Une présence policière est requise à la route de Valmont à Glion, auprès d'un chien errant sur la chaussée. Le canidé se retrouve à plusieurs reprises au centre de la chaussée, obligeant les automobilistes à freiner ou à s'arrêter. Les policiers arrivent non sans peine à l'attraper. Ils l'identifient au moyen de sa puce électronique et se rendent au domicile de son propriétaire, inatteignable.

téléphoniquement. L'intéressé prend en charge son chien, après avoir été informé d'une dénonciation à l'autorité compétente.

Clarens, 25.01.2024 – 1820 : conduite d'une trottinette électrique sans permis

Un adolescent de 15 ans est intercepté à l'avenue Alexandre-Vinet, alors qu'il circule sur une trottinette électrique sans être au bénéfice d'un permis de conduire. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Son père est avisé des faits.

27.01.2024 – 2350 : accident avec ivresse et fuite

Un automobiliste en état d'ivresse emboutit une voiture en stationnement à l'avenue des Alpes avant de prendre la fuite. La propriétaire de la voiture endommagée se présente au poste de police pour annoncer les faits. Grâce au signalement d'une tierce personne, l'automobiliste en fuite est retrouvé à son domicile. Il nie dans un premier temps les faits, mais des marques trouvées sur sa voiture le mettent en cause. Il est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé aux autorités compétentes.

Pollution sonore et conduite dangereuse

Le jeudi 4 janvier à 02h35, un automobiliste effectuant plusieurs accélérations bruyantes sur l'avenue Nestlé est intercepté par une patrouille et dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

En cours de patrouille motorisée le lundi 8 janvier à 13h45, un automobiliste à la conduite sportive et bruyante est interpellé à l'avenue du Châtelard à Clarens. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Le dimanche 28 janvier à 17h15, une patrouille motorisée aperçoit devant elle un automobiliste à la conduite sportive qui se retrouve à deux reprises sur la voie de circulation opposée suite à ses fortes accélérations, à la route de Chailly. Fort heureusement, personne n'arrive en face au même moment. Les policiers enclenchent dès lors les moyens prioritaires et se lancent à sa poursuite. Malgré cela, le conducteur se déporte rapidement sur la voie du bus en devançant une dizaine de voitures par la droite, avant d'être intercepté par les policiers. Multirécidiviste, il est dénoncé à l'autorité compétente.

A 21h10, le même soir, un automobiliste qui accélère à plusieurs reprises inutilement est intercepté par une patrouille motorisée à l'avenue Claude-Nobs. Il est dénoncé pour infraction à la Loi sur la circulation routière.

Vevey

04.01.2024 - 1200 : un grand sapin de Noël menace de s'effondrer sur la route

Alors qu'un sapin de Noël d'une certaine hauteur menace de se renverser sur la chaussée, pompiers et policiers interviennent pour sécuriser l'endroit. Avec du matériel spécifique pour les cas techniques, un camion de secours routier et un camion-échelle, les pompiers haubanent l'arbre et garantissent la sécurité des piétons et des usagers de la route. L'entreprise propriétaire du sapin s'occupe de la suite.

04.01.2024 - 1415 : demande d'assistance

Un enfant de deux ans s'enferme par inadvertance dans sa chambre après avoir joué avec le loquet de sa porte. Les parents font appel aux pompiers qui parviennent, à l'aide d'un outil hydraulique conçu pour ouvrir les portes en cas d'urgence, à rapidement secourir l'enfant qui se porte bien.

06.01.2024 – 0235 : mineur au volant

En cours de patrouille motorisée à la rue de la Gare, les policiers interceptent une voiture sur le quai de la Veveyse. Soudainement, le conducteur et l'un des passagers sortent de l'habitacle et prennent la fuite à pied. Le conducteur est rattrapé. Il est identifié, de même que les deux autres passagers restés dans la voiture. Tous s'avèrent être mineurs. Ils sont acheminés au poste de police pour la suite de la procédure.

11.01.2024 - 1325 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Alors qu'un automobiliste effectue une manœuvre de stationnement en marche arrière sur l'avenue Gustave-Coindet, il perd la maîtrise de son engin qui finit sa course contre la vitrine d'un magasin. Les deux occupants du véhicule s'en sortent indemnes. Leur voiture est prise en charge par une entreprise de dépannage. Les intéressés sont acheminés au poste de police pour la suite de la procédure. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.

21.01.2024 - 1010 : conduite d'une trottinette électrique sans permis

Un adolescent de 14 ans est intercepté à l'avenue Général-Guisan alors qu'il circule sur une trottinette électrique sans être au bénéfice d'un permis de conduire. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Son père est avisé des faits.

27.01.2024 - 1335 : individu ivre et perturbé – dommages à la propriété

Une présence policière est requise par un exposant au marché hebdomadaire auprès d'un homme ivre et perturbé qui le menace en frappant à coups de poing son fourgon. Malgré plusieurs demandes des policiers, l'individu s'obstine à ne pas s'identifier et adopte un comportement oppositionnel. Il est dès lors maîtrisé et acheminé au poste de police. Durant le trajet, il injurie les policiers. Il est placé en cellule, pour éviter toute récidive, et dénoncé à l'autorité compétente pour troubles à l'ordre public. La victime du dommage et des menaces se rend au poste de police pour y déposer une plainte pénale.

27.01.2024 - 1845 : accident sous l'influence de stupéfiants et sans permis

Une présence policière est requise à la Place de la Gare pour un constat d'accident dans le cadre d'un arrangement à l'amiable suite à un accrochage provoqué par un automobiliste sur une voiture en stationnement. Dans un premier temps, le conducteur décline une fausse identité avant de se raviser. Il s'avère qu'il n'est pas au bénéfice d'un permis de conduire et qu'il a emprunté la voiture d'une tierce personne. Au vu de son état, il lui est demandé s'il a consommé des substances, chose qu'il nie catégoriquement. Il est dès lors acheminé au poste de police où un test révèle la présence de plusieurs drogues. Il est ensuite conduit à l'Hôpital Riviera-Chablais pour une prise de sang et d'urine. Dénonciation aux autorités compétentes.

Autres – hors Riviera



Le 12 janvier, la compagnie 3 a tenu son rapport préparatoire en vue du cours de répétition qui aura lieu au mois d'avril 2024.

Du 29 au 31 janvier, un détachement du Pays-d'Enhaut a œuvré lors des phases de démontage du Festival International de Ballons de Château-d'Oex.



24.01.2024 - 1350 : véhicule en feu sur l'autoroute A9

Neuf pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés pour un feu de véhicule sur la bande d'arrêt d'urgence de l'A9 entre Vevey et Chexbres. Alors que des patrouilles de Gendarmerie mettent la conductrice en sécurité, le feu menace de se développer à la végétation du bord de la chaussée. Les pompiers circonscrivent rapidement le sinistre et utilisent un ventilateur pour écarter les fumées des voies de circulation et garantir la sécurité des autres usagers de l'autoroute. Ils luttent également contre la pollution consécutive à l'incendie du véhicule. L'ensemble des opérations se fait en collaboration avec le Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier (SIERA).